



**CAP DES TECHNICIENS SUPERIEURS – 22 MAI 2007**  
**compte rendu complémentaire**

**DETACHEMENT-INTEGRATION**

1. Accueil en détachement:

➤ Technicien Forestier:

Avis favorable sur le poste n°30585 DDEA 10 pour **LOYER Jean** Technicien ONF.

➤ Technicien Agricole:

Avis favorable sur le poste n°30866 DRAF PV 45 pour **Delphin BESSEAU** Technicien DDASS  
Avis favorable sur le poste n°30639 DDAF 61 pour **Sylvain THIBAUT** Agent France Telecom

➤ Technicien Vétérinaire:

Avis favorable sur le poste n°29709 DDSV 25 pour **Gaëtan JACQUES** Agent France Telecom  
Avis favorable sur le poste n°28680 DDSV 06 pour **Géraldine CUEVAS** Technicien Ministère de la Défense  
avec adaptation à l'emploi

➤ Technicien Génie Rural:

Avis favorable sur le n°30802 DDAF 45 pour **Eric PICHON** Technicien DDASS.

Toutes les autres demandes ont reçu un avis défavorable.

2. Départ en détachement:

➤ Technicien Forestier:

Avis favorable pour **Patrick CHAUVIN** de la DDAF 61 pour l'ONF Basse-Normandie

➤ Technicien Génie Rural:

Avis favorable

pour **Yvan ALTCHENKO** de la DDAF Vendée pour la Direction de l'Environnement en Nouvelle –Calédonie  
pour **Thierry ADIN** de la DDAF 82 pour la Direction de l'Environnement en Nouvelle –Calédonie  
pour **Franck BONNIC** de la DAF Mayotte pour le Conseil Général des Vosges ou la DDE des Vosges  
pour **Sandra SANIEL** de la DDAF 69 pour la Communauté de communes de CREMIEU  
pour **Christine BONETA** de la DDAF 33 pour la Mairie de Saint-Loubés  
pour **Florence VOILET** de la DDAF 34 pour l'Agglomération de Montpellier  
pour **Patrick FLUCK** de la DDAF 67 pour le SIVOM Vallée de la Bruch et de la Hasel

➤ Technicien Vétérinaire:

Avis favorable

pour **Corinne ONZELEC** de la DDSV 44 pour l'ONCF Bretagne - Pays de Loire  
pour **Pierre CADARIO** de la DDSV 65 pour l'ONF Pontarlier.

Toutes les autres demandes ont reçu un avis défavorable.

### 3. Intégration:

Avis favorable pour:

Véronique **BONNETAIN** comme Technicien Génie Rural à la DDAF Vaucluse à compter du 1<sup>er</sup> juin 2007  
Sandra LE FOUILLE comme Technicien Vétérinaire à la DGAL à compter du 25 août 2007.

Le détachement de Franck URTIZBENEA à la DAF Saint-Pierre et Miquelon est renouvelé pour une année.

## RECOURS

### 1. Révision "Primes"

Avis favorable pour:

**Emilie BOURIEAU** Technicien Agricole à la DDAF 62  
**Corinne HEUCLIN** Technicien Agricole à la DDAF 12 quand elle était affectée aux Haras Nationaux  
**Caroline LOBEL** Technicien Agricole à la DDAF 62 quand elle était affectée à la DDAF 80  
**Olivier PASSENON** Technicien Agricole à la DRAF 69 quand il était affecté à la DDAF 21  
**Frédéric TROMONT** Technicien Agricole à la DDAF 80  
**Jean Luc GUMEZ** Technicien Forestier à la DRAF 80 pour 2005 et 2006 au taux de 2004  
**Anne Marie JEZEQUEL** Technicien Vétérinaire à la DDSV 29.

Toutes les autres demandes ont reçu un avis défavorable.

## 2. Révision Note ou Appréciation

Avis favorable pour:

**Pierre ARGENCE** de la DDSV 47 avec retrait d'une partie de l'appréciation  
**Vincent GAMBIER** de la DDSV 62 avec réécriture des critères qualificatifs  
**Thierry JOFFE** de la DDSV 63 avec retrait de la dernière phrase de l'appréciation.

Le dossier de **Romain LECOLE** sera expertisé et revu à la prochaine CAP.

Toutes les autres demandes ont reçu un avis défavorable.

### BONIFICATION NOTATION 2006

Agents ayant obtenu + 3,5:  
256 agents bénéficient de 3 mois

Agents ayant obtenu + 3:  
299 agents bénéficient de 3 mois  
33 agents bénéficient de 1 mois

Agents ayant obtenu + 2,5:  
301 agents bénéficient de 1 mois

Agents ayant obtenu + 2:  
353 agents bénéficient de 1 mois

Agents ayant obtenu + 1,5:  
136 agents bénéficient de 1 mois  
127 agents obtiennent 0 mois.

10 agents en position de décharge syndicale ayant obtenu 1,5 ou 1 bénéficient de 1 mois.

#### Rappel:

Les Techniciens de classe normale jusqu'au 5<sup>ème</sup> échelon inclus ne peuvent pas bénéficier de réduction d'ancienneté.

Les Techniciens en fin de grade non plus.

Avis du SNTMA FO:

Fidèle à notre engagement, nous n'avons pas participé ni à la discussion ni au vote, car il n'est toujours pas normal de trouver de la discrimination entre des collègues ayant obtenu la même évolution de note.

Vos représentants en CAP.

**Patrice MAITRE – Pierre ZACHARIE - Jean Claude LEBOSSE - Gérard MASSON – Dominique HEROLD - Chantal FAURE -  
Fabrice OLLIVIER - Philippe BOULAIRE - Frédéric BONNET - Thierry MOUTON – Jérôme BERNARD –  
Gaël MELAN - Emmanuel BAHIER**

Ars sur Moselle, le 25 mai 2007